



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

STATISTIQUES DE VOTE 2021

Introduction

En 2021, Meeschaert AM a participé aux assemblées générales entièrement à distance. En effet, le contexte sanitaire n'a pas permis systématiquement aux entreprises d'organiser le rassemblement des actionnaires physiquement autour des assemblées générales. Meeschaert AM a donc participé en transmettant ses votes via la plateforme de vote en ligne ISS.

Cette année, les assemblées générales ont donc été majoritairement organisées virtuellement par les entreprises. Meeschaert AM accueille favorablement les initiatives des entreprises permettant de maintenir un dialogue et des échanges entre les actionnaires et la société au moment de cet évènement annuel de gouvernance.

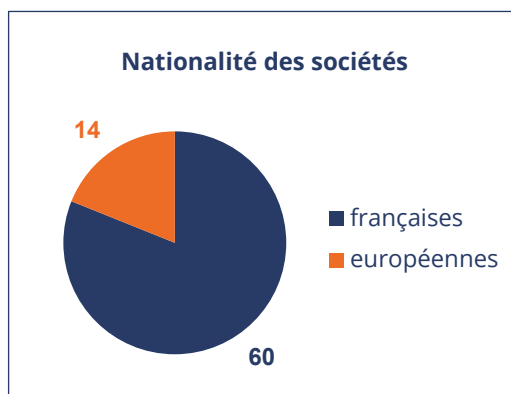
Statistiques de vote de l'année 2021

Les statistiques de 2021 se réfèrent à la politique de vote applicable en 2021. Celle-ci est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires¹, ou sur demande auprès de contact-isr@meeschaert.com.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, Meeschaert AM a voté lors de 74 assemblées² (ordinaires, extraordinaires et mixtes), soit un total de 1 579 résolutions.

Meeschaert AM a voté par correspondance pour l'ensemble de ces assemblées générales.

Parmi les assemblées générales auxquelles Meeschaert AM a participé, 60 sociétés sont de nationalité française et 14 sont d'une nationalité européenne.



Sur cette même période, Meeschaert AM disposait de droits pour voter à 514 assemblées générales de sociétés. Parmi elles, nous avons voté aux assemblées générales de 74 sociétés, soit l'intégralité du périmètre de vote déterminé, auquel nous avons ajouté le vote aux AG de certaines sociétés identifiées comme « intégration positive ».

Parmi les 74 assemblées, il y en a 66 pour lesquelles nous avons voté « non » à au moins une des résolutions.

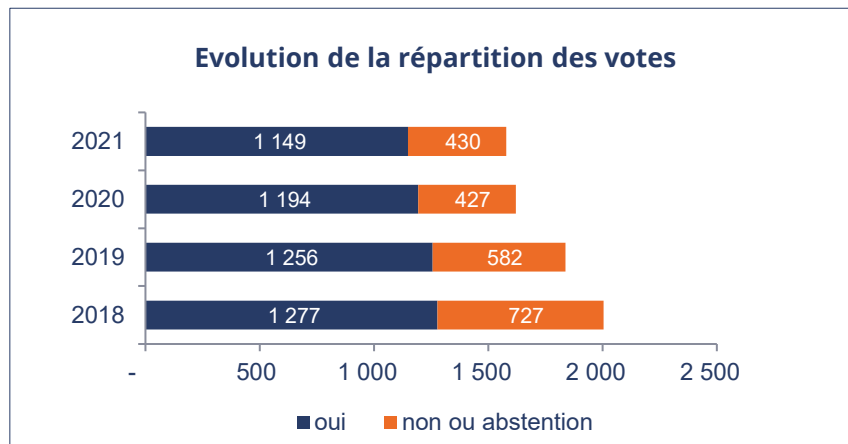
¹ <https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires>

² Pour l'intégralité de ses Fonds Commun de Placement investis en actions du périmètre Meeschaert, la politique de vote de Meeschaert AM définissait le périmètre de vote suivant :

- Les sociétés françaises représentant plus de 0,25% de l'encours total des FCP,
- ET/OU membre du CAC 40, SBF 120 et de l'EuroStoxx 50,
- ET autres sociétés sélectionnées.

Les fonds du périmètre Meeschaert AM se référaient à la politique de vote Meeschaert AM. Aucun vote n'a été enregistré sur ce périmètre.

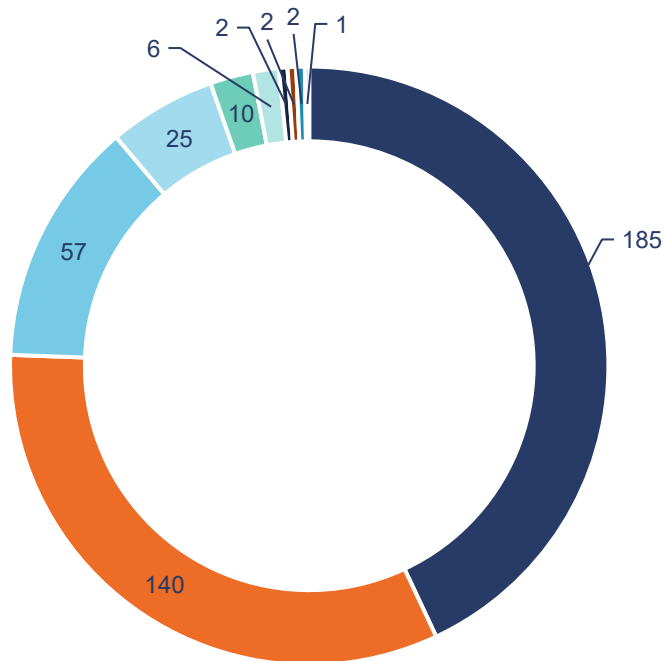
Le nombre total de vote en faveur de la recommandation du management est de 1149, soit 72,77%. Celui des votes contre la recommandation du management s'élève à 430, soit 27,23% du total des résolutions.



L'intégralité des résolutions votées est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires³.

³ <https://meeschaert-am.com/informations-reglementaires>

Répartition des votes CONTRE la recommandation du management



- Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux non dirigeants
- Programmes d'émission et de rachats de titres de capital
- Nomination et révocation des organes sociaux
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Pratiques anti-OPA
- Fusions / acquisitions
- Résolution externe liée aux nominations et révocation des organes sociaux
- Résolution externe liée à l'affectation du résultat
- Divers
- Résolution externe liée aux rémunérations

Recours à des services de conseil en vote (proxy voting)

Meeschaert AM s'informe des recommandations sur le gouvernement d'entreprise de l'AFG et utilise les lettres-conseil de Proxinvest et d'ECGS, qui ont été choisis comme prestataires. Ces lettres-conseil permettent aux analystes de voter, en connaissant les enjeux implicites de chaque résolution soumise à l'ordre du jour des assemblées générales, en appliquant la politique de vote de Meeschaert AM.

Situation de conflits d'intérêts

Tous les principes fixés dans la politique de vote ont été respectés au cours de l'année 2021. Les échanges avec les entreprises en portefeuille des fonds ne génèrent pas de conflit d'intérêts susceptibles d'affecter le libre exercice des droits de vote de Meeschaert AM et in fine l'intérêt du porteur.

Reporting de vote par fonds

Un reporting de vote fonds par fonds est disponible sur le site internet de Meeschaert AM, sur demande par mail (conformiteMAM@meeschaert.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

Meeschaert AM Conformité et Contrôle Permanent Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15 France
--